

■ **Première Moisson Sarl**, à Laconnex, route des Rupettes 3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.03.2003. But: exploitation de tous commerces, notamment de boulangeries-pâtisseries avec buvette accessoire. Capital: CHF 50'000. Apport en nature: les actifs et passifs de la société en nom collectif Boulangerie-Pâtisserie Yvan et Véronique Calame-Rosset, à Laconnex, selon bilan au 31-12-2002 comportant un actif de CHF 170'856,25 et un passif envers les tiers de CHF 120'856,25, soit un actif net de CHF 50'000, en contrepartie duquel sont remises 2 parts de CHF 25'000. Associés: Calame Yvan, et Calame-Rosset Véronique, tous deux du Locle, à Laconnex, pour une part de CHF 25'000 chacun. Gérants: les associés Calame Yvan et Calame-Rosset Véronique avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC.

Journal no 3033 du 13.03.2003
(00908886 / CH-660.0.564.003-4)